



## ARTICLE D'OPINION

# Remondialiser les subventions pour se rapprocher plus rapidement d'un avenir vert plus équitable

Par Adam Posen

Président, Peterson Institute for International Economics

Depuis des décennies, l'octroi de subventions au secteur manufacturier est une pratique courante dans les grandes économies mondiales. Aujourd'hui, cette pratique est d'autant plus dommageable qu'elle trahit l'objectif visant à lutter contre les changements climatiques.

L'objectif de politique générale le plus important consiste à assurer la mise en production des meilleures technologies vertes et leur adoption la plus large possible. Du fait de l'actuelle course aux subventions, conjuguée aux obstacles au commerce et aux incitations à l'investissement intérieur, nous allons probablement reproduire ce qui s'est passé avec les vaccins pendant la pandémie de COVID-19 : les plus grandes économies assureront une production locale et constitueront des stocks, et les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire devront promettre fidélité au champion technologique de l'un des blocs en se détournant des autres, pour des raisons qui peuvent être sans rapport avec leur propre transition verte. Par conséquent, les meilleures technologies vertes seront mises à disposition de façon bien trop restreinte et bien trop lente, ce qui donnera lieu à beaucoup d'incertitudes et à un profond ressentiment dans le reste du monde et ralentira l'adoption de ces technologies.

Cela traduit une vision à court terme au niveau national, mais aussi mondial. Ce qui importe pour assurer une croissance durable, c'est l'efficacité avec laquelle un pays adopte et encourage les changements issus de l'innovation, et non pas la production d'un article innovant en particulier. C'est ce que nous avons observé lors de la dernière série de subventions à grande échelle destinées aux semi-conducteurs dans les années 1980 et 1990. L'adoption des technologies et l'adaptation à ces technologies avec l'arrivée d'Internet, du câble à fibre optique et de l'informatique décentralisée à haute efficacité, permise par les semi-conducteurs, ont eu un effet durable sur l'emploi et la productivité. Cependant, la

majeure partie des activités de production de semi-conducteurs s'est déplacée de pays en pays au cours de ces 35 dernières années, ce qui fait qu'il y a eu peu de pertes ou de gains durables sur ces différents sites de production.

En 2020/21, quand l'attention s'est plutôt portée, à tort, sur la production nationale de vaccins, la plupart des populations dans le monde n'ont pas eu accès rapidement aux vaccins les plus efficaces – et certains pays producteurs ont même empêché leurs propres populations ou celles d'autres pays à faible revenu alignés d'obtenir les doses nécessaires.

L'Union européenne joue un rôle de premier plan au niveau mondial pour ce qui est de l'utilisation des technologies vertes dans la lutte contre les changements climatiques. Cela tient au fait que, jusqu'à présent, elle a privilégié son système de tarification du carbone plutôt que la production verte locale. Il en a résulté un déplacement, fondé sur les coûts, de la production de panneaux solaires et de certains composants d'éoliennes, de l'Union européenne vers la Chine, qui a favorisé une croissance rapide des énergies renouvelables européennes.

Cela démontre que, pour faire avancer les technologies vertes, l'important n'est pas le lieu d'où proviennent les innovations aboutissant par exemple aux logements les plus économes en énergie, à la meilleure rétention de charge pour des batteries électriques ou au moyen le plus propre de produire de l'hydrogène pour combustible. Ce qui compte, c'est que le plus grand nombre de personnes possible, dans le plus grand nombre de lieux possible, aient accès à ces technologies et changent de comportement pour les adopter.

Compte tenu de la multiplication des subventions aux techniques de fabrication vertes favorisant la production locale, cependant, les progrès nets en



matière de décarbonation sont compromis, même si les intentions qui en sont à l'origine peuvent être louables. Comme cela a malheureusement été observé pendant la pandémie de COVID-19, dès lors que les pouvoirs publics soutiennent certains producteurs nationaux, il devient officiellement une priorité de s'attribuer le mérite pour les emplois créés dans des secteurs précis et de dénoncer ostensiblement la concurrence étrangère. Ainsi, le fait que des blocs concurrents subventionnent et protègent leurs champions fera probablement augmenter les prix des technologies vertes.

C'est pourquoi les règles commerciales multilatérales et l'OMC existent : pour prévenir ce type de spirales nocives. Certaines limites doivent être imposées au niveau mondial aux courses aux subventions, tout particulièrement dans l'intérêt des pays à faible revenu qui dépendent des grandes économies productrices. Des efforts avaient été déployés pour créer un code multilatéral des subventions lors et à la suite de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC tenue en 2017. La reprise de cette initiative devrait viser à :

- établir une distinction juridique transparente entre l'investissement dans les facteurs de production (comme le capital humain, la R&D, une réglementation générale propice et les infrastructures) et les subventions directes à la production, en décourageant l'octroi de ces dernières ;
- assurer une coordination en matière de subventions accordées aux consommateurs, ce qui englobe à la fois les ménages et les autres entreprises, plutôt que l'octroi de subventions à l'exportation destinées aux fabricants nationaux et étrangers de technologies vertes. Moins ils utilisent de carbone, plus ils récupèrent d'argent ;
- instaurer un engagement contraignant relatif à l'établissement d'un fonds commun international imposant aux pouvoirs publics d'investir quelques centimes sur chaque dollar, euro ou yuan dépensé pour subventionner la production nationale, afin de financer la diffusion des technologies vertes et l'adaptation nécessaire dans les pays en développement.

### Avertissement

Les articles d'opinion relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs. Ils ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les vues des Membres ou du Secrétariat de l'OMC.